

DIAGNOSTIC DE SOL PAR L'ÉTUDE DES PLANTES BIO-INDICATRICES (2 JOURS)

OBJECTIFS

Cette formation permet de comprendre le principe des plantes bio-indicatrices et d'analyser l'état de son sol grâce aux plantes qui poussent spontanément sur un terrain.

PROGRAMME

Mardi 29 septembre

Appréhender les bases de la botanique. Etudier les notions élémentaires d'écologie. Connaître la notion de biotope primaire et biotope secondaire, faire le lien entre le système naturel et les pratiques agricoles, la plante et le sol. Comprendre le fonctionnement des sols agricoles, les facteurs de qualité de la vie d'un sol. Optimiser les pratiques agricoles (fertilisation, travail du sol...). S'initier au diagnostic de sol.

Mercredi 30 septembre

Rappel des bases de la botanique et des notions élémentaires d'écologie nécessaires au diagnostic de sols par les plantes bio-indicatrices. Connaître les évolutions et classifications. Identification et reconnaissance d'espèces, relevé de terrain et cartographie d'espèces. Notion de phytosociologie, taxon, syntaxon, association végétale, biotope... Réalisation de diagnostics de sols à partir des relevés.

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques en salle et mise en pratique sur des parcelles.



**Mardi 29 et Mercredi 30
septembre 2020**



Lieu à définir (Gers - 32)

Intervenant : Miguel NEAU,
botaniste et phytosociologue chez
PROMONATURE.

Responsable de formation : Audrey BOUSSAOUUD

BULLETIN D'INSCRIPTION

FORMATION : Diagnostic de sol par l'étude des plantes bio-indicatrices.

DATES : Mardi 29 et Mercredi 30 septembre 2020.

NOM :

PRENOM :

ENTREPRISE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : **COMMUNE :**

TELEPHONE :

EMAIL :

DATE DE NAISSANCE (exigée par VIVEA) :

PRÉCISIONS SUR VOTRE STATUT :

- Chef d'exploitation Cotisant(e) solidaire
 Salarié(e) Porteur de projet
 Autre, précisez

J'autorise l'ADEAR 32 à communiquer mes coordonnées pour un éventuel covoiturage.

En m'inscrivant à cette formation j'accepte les conditions générales de services de l'ADEAR 32 en ligne sur notre site dans l'onglet "Formations".

Fait à Le

Signature :

VOS ATTENTES POUR CETTE FORMATION

Quelles sont les nouvelles pratiques, méthodes et connaissances que je souhaite acquérir ?

.....

.....

Inscription :

Veuillez retourner le bulletin d'inscription accompagné d'un **chèque de caution de 100 euros** (non encaissé) ou du montant de la formation pour le non-éligible vivea **avant le 21 septembre** à l'adresse suivante :



ADEAR 32 / Association pour le développement de l'emploi agricole et rural du Gers

56 avenue des Pyrénées
32000 Auch

Pour plus de renseignements, contactez nous au :
05 62 05 30 86 ou à contact@adear32.fr.



FORMATION PROFESSIONNELLE

N° d'activité de formation : 73320036332

DIAGNOSTIC DE SOL PAR L'ÉTUDE DES PLANTES BIO-INDICATRICES

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 14 heures.

Public : Agriculteur et porteurs de projet.

Pré-requis : Aucun.

Lieu et horaires : 29 septembre et 30 septembre 2020. De 9h30 à 17h30. Lieu à définir (Gers -32).

Repas de midi : Repas pris sur place. Amenez un pique-nique à partager entre tous.

Coût et prises en charge

Coût de la formation :

- Tarif officiel prise en charge par VIVEA pour les personnes éligibles ou autres fonds de formation : 378 euros.

- Tarif si financement personnel : 120 euros (60€/jour). Autres financements : nous contacter (CPF, OPCA, ...).

Porteurs de projet en phase d'installation : Les porteurs de projet peuvent bénéficier d'une prise en charge par le fonds VIVEA. Consulter la note du VIVEA sur ce sujet « Vivea info PP ». Merci de joindre l'original de l'attestation d'éligibilité à votre bulletin d'inscription.

Crédit d'impôt : Si vous êtes au réel, vous pouvez couvrir une partie de vos frais grâce au crédit d'impôt à la formation. Pour vos heures passées en formation vous pouvez bénéficier aussi d'une prise en charge partielle du coût de votre remplacement.

Modalités :

- Une attestation de participation sera remis au stagiaire à la fin de la formation.

- Mode d'évaluation : fiche d'autoévaluation.